

Historique sur l'eau en Algérie depuis l'indépendance 1962

Le secteur d'hydraulique en Algérie est passé par trois grandes étapes d'évolutions dont :

- **La première étape** va de l'indépendance au début des années 70, étape principalement consacrée à, l'organisation des services centraux et régionaux, à la poursuite des programmes et les réalisations engagés, mais surtout à partir de 1965 à l'inventaire et à la connaissance des ressources hydriques nationales. De nombreuses études furent lancées pour inventorier toutes les potentialités hydriques naturelles du pays à savoir :

- Etude des ressources en eau du Sahara septentrional, qui a permis l'évaluation des ressources, souterraines sahariennes et les conditions de leur exploitation ;

- Etude et prospection des eaux de surface et aux possibilités de leur mobilisation permettant, notamment d'établir un inventaire complet des sites de barrages ;

- Durant cette période, d'importants aménagements hydrauliques ont été réalisés : l'achèvement de la construction du barrage de la Cheffia dans la wilaya d'El Tarf, la construction du barrage de Fergoug au sud-est de Mascara, du barrage de Djorf Torba est un barrage de type poids, situé sur Oued Guir, dans l'ouest de la wilaya de Béchar, de la conduite d'adduction à la sidérurgie d'Annaba et celle de la zone industrielle d'Oran-Arzew, etc.

- **La deuxième étape** de 1971 à 1999 – comprenant deux grandes périodes de 1971 à 1980 et de 1980 à 1999 - a été marquée par la recherche d'un modèle institutionnel approprié permettant une gestion unifiée du secteur de l'eau par le regroupement des services relevant d'administrations différentes au, sein d'un seul département ministériel.

Ce fut d'abord le Secrétariat d'état à l'Hydraulique, puis en 1977 le Ministère de l'Hydraulique et de l'Environnement. Par la suite, la création des Directions de l'Hydraulique de Wilaya. Ce qui a permis la prise en charge complète et directe par ces directions les problèmes de l'eau dans leur wilaya ;

- Parmi les décisions marquantes de la période, a été la promulgation du Code National de l'Eau en, 1983, fixant les principes de base de la gestion nationale de l'eau, les objectifs et les conditions d'utilisation des ressources.

- A la suite de la réunion des Assises Nationales de l'Eau en 1995, un amendement du Code en 1996 consacrant le principe de la gestion intégrée et concentrée dans la politique nationale de l'eau, a permis la création des Agences de Bassins Hydrographiques (ABH).

- Au cours de cette longue période, le rythme et l'importance des réalisations de mobilisation des eaux de surface et souterraines (en particulier au Sud) se sont progressivement développés à partir de la fin des années 70. Plus de trente barrages ont été érigés entre 1970 et 1999.

- **La troisième étape** a été caractérisée par une accélération et une intensification de la mobilisation des ressources en eau superficielles et souterraines mais aussi des ressources non conventionnelles. Plusieurs facteurs ont privilégié cette gestion par l'offre par rapport à la gestion de la demande :

- La construction des 34 barrages portant ainsi la capacité de stockage de 4,2 à 8,5 milliards de m³ ;

- Plusieurs systèmes régionaux de mobilisation et de transfert d'eau ont été établis pour les besoins en eau de régions entières, ainsi que des transferts à très grandes distances ;

- Des installations de dessalement d'eau de mer fournissent déjà des volumes importants à plusieurs villes du littoral;

- Cependant, au cours de cette période, parallèlement à ce qu'on pourrait qualifier comme une gestion par l'accroissement de l'offre les responsables politiques en charge de l'hydraulique ont pris des mesures, d'ordre institutionnel et réglementaire, procédant à des réformes et des réorganisations des structures et des établissements pour augmenter les économies d'eau et améliorer son efficacité dans, toutes les utilisations. Toutes ces actions s'inscrivaient dans les orientations de la Loi sur l'Eau de 2005 qui fixent les principes de sa gestion pour un développement durable des ressources qui constitue le grand défi pour l'avenir.